

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01167

Numéro SIREN : 817 445 638

Nom ou dénomination : A Nous Deux

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2020 sous le numéro de dépôt 5486

A NOUS DEUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 9 rue des Templiers Appartement B201
17000 LA ROCHELLE
RCS : LA ROCHELLE 817 445 638

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I - Extrait du texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2020

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice d'un montant de 17 261 euros, de la manière suivante :

- au compte « report à nouveau »,
en absorption des pertes antérieures, pour 9 266 €
- le solde, au compte « autres réserves » pour..... 7 995 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale constate que suite à l'affectation du résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de plus de la moitié du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés concernant la régularisation de la situation nette de la Société.

.../...

.....

II - Extrait du procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2020

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice d'un montant de 17 261 euros, de la manière suivante :

- au compte « report à nouveau »,
en absorption des pertes antérieures, pour 9 266 €
- le solde, au compte « autres réserves » pour..... 7 995 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

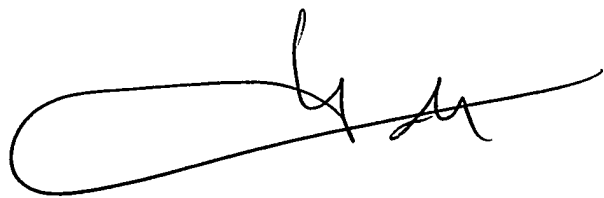


L'Assemblée Générale constate que suite à l'affectation du résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de plus de la moitié du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés concernant la régularisation de la situation nette de la Société.

MISE AUX VOIX, CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

certifié conforme



2033A - Bilan simplifié

pour copie conforme

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A NOUS DEUX		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 9 rue des templiers 17000 LA ROCHELLE				
Numéro SIRET* 81744563800015				
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12		
		Exercice N clos le 31/12/2019		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010	012	
		014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
	Total I (5)	044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068	070	
		072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	
	Charges constatées d'avance *	092	094	
	Total II	096	098	
	Total général (I + II)	110	112	
PASSIF		Exercice N NET I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	2 722	
	Report à nouveau	134	(9 266)	
	Résultat de l'exercice	136	17 261	
	Provisions réglementées	140		
Total I	142	16 217		
Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 738	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	142 519	
	Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	145 974		
Total général (I + II + III)		180	162 192	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

simotico siqoo tuog

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A NOUS DEUX		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice clos le 31/12/2019	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
			dont export		
		biens	et livraisons	215	214
	Production vendue		services*	217	218
			intracommunautaires		1 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	1 000
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	2 136
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244
	Rémunérations du personnel*			250	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	299
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259 260	262
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 436
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
	Produits financiers		(III)	270	(1 436)
	Produits exceptionnels		(IV)	280	24 943
	Charges financières		(V)	294	4 528
	Charges exceptionnelles		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	347 348	300
Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	1 717	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			312	17 261
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			316	
	Provisions non déductibles*			318	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)			322	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cs d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330
	Part des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 sexties D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989		
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	15 546
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		352	19 126	
Déficits	Déficits antérieurs reportables : *	7 679	356		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
			370	11 447	
			372		

Cajid Group

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

(ligne 1 à 1)
N° 2033-B

SAS A NOUS DEUX
9 rue des templiers
17000 LA ROCHELLE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(lignes 1 à 3)
N° 2033-B

SAS A NOUS DEUX
9 rue des templiers
17000 LA ROCHELLE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A NOUS DEUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 162 192 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 261 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	899			899
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	15 000			15 000
Total	15 899			15 899
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	79	300		379
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total	79	300		379
ACTIF NET				15 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 074 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	600	600	
Autres	474	474	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 074	1 074	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 145 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 739	1 739		
Dettes fiscales et sociales	1 717	1 717		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	142 519	142 519		
Produits constatés d'avance				
Total	145 975	145 975		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	142 519			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 142 519 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 739
Total	1 739

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 000		1 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 000		1 000